



SPÉCIALISTE EN MARKETING

Brevet Fédéral en collaboration avec FMP Formation

Diplôme

Spécialiste SAWI en Marketing

Prix

CHF 13'750.-

Durée

16 mois - 1x par an, rentrée en début d'année
Les mardis de 18h à 21h
+ 2 à 3 samedis par semestre de 9h à 16h30
200 heures de cours en présentiel; env. 400
heures de travail personnel à domicile.

Lieu

SAWI Lausanne

Direction

Yves Goumaz

Contact

T. 058 123 06 00
admissions@sawi.com

Programme

Tronc commun

- + Marketing: Connaissance des bases, stratégie, mix-marketing, distribution, bonnes pratiques du marketing digital
- + Vente et promotion: Connaissances de base, promotion et merchandising, CRM, gestion et fidélisation clients
- + Management: Autogestion, gestion de projet
- + Analyse: Recherche et études de marché, statistiques
- + Communication: Générale, intégrée, réseaux sociaux
- + Comptabilité: Connaissances de base
- + Droit: Marque, publicité et protection des données

Spécialisation Marketing

- + Stratégie marketing
- + Communication
- + Relations publiques
- + Sponsoring
- + Promotion des ventes / Foires
- + Résolution des cas
- + Présentation, défense de cas et mise en situation

Objectifs de la formation

Cette formation entend préparer les spécialistes du marketing aux enjeux des marchés nationaux, afin de leur permettre d'élaborer des concepts marketing pour vendre des produits et services variés. Ce cursus apporte une connaissance du milieu de la vente, de la distribution de produits, et de l'analyse du marché. Cette formation prépare également les étudiants aux examens fédéraux (écrits et oraux).

Conditions d'admission

Être au bénéfice d'une expérience pratique de 2 ans dans le domaine du marketing, de la vente, de la communication, de la publicité, des relations publiques, du marketing direct ou de la promotion.

Subventions fédérales

La Confédération rembourse jusqu'à 50% des frais de formation pour les personnes s'étant présentées aux examens fédéraux, sans conditions de réussite. *Plus d'information sur : <http://www.sbf.admin.ch/contributions>

*La subvention de la confédération est de la responsabilité du SEFRI. Le SAWI ne s'engage en aucun cas sur la part subventionnée.